



FLASH INFO

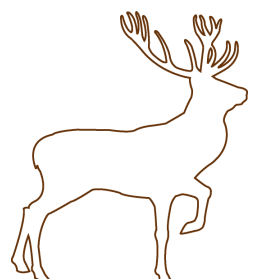
Les chasseurs à l'Office National des Forêts

Le président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Bernard Baudin, et son vice-président, Michel Thomas, ont rencontré la semaine dernière le directeur général de l'Office National des Forêts à la veille de la manifestation de Strasbourg qui a mobilisé de nombreux adjudicataires en forêt domaniale avec le soutien des fédérations des chasseurs de l'Est de la France.

A la différence de son prédécesseur, le nouveau directeur général de l'Office National des Forêts, Pascal Viné, a très rapidement répondu à la demande de rendez-vous de la FNC. Dans une ambiance conviviale, il a d'emblée marqué sa volonté de mettre en place une concertation permanente avec le monde de la chasse, tant au niveau national que régional. Il a reconnu que le manque de dialogue récurrent ne pouvait conduire qu'à un « ras-le-bol », parfaitement illustré par la manifestation de Strasbourg. Il a aussi confirmé qu'il souhaitait ouvrir des négociations sur tous les sujets qui provoquent des tensions entre les chasseurs et l'ONF, sans aucun dossier tabou. Il a néanmoins tenu à rappeler que l'établissement public avait de nouvelles contraintes économiques très fortes dans le cadre de la filière bois et qu'il avait profondément évolué dans son organisation interne.

Le Président Michel Thomas est intervenu avec détermination pour dresser un état des lieux exhaustif des points qui doivent faire l'objet d'une négociation immédiate. Il a aussi insisté avec conviction sur les points qui nécessiteront des évolutions souhaitables du Cahier des Clauses Générales de la Chasse en Forêt Domaniale et du Règlement des Adjudications pour les relocations de 2016.

Les principaux points abordés dans le détail par la FNC avec le nouveau directeur de l'ONF et ses collaborateurs ont été : le respect du cahier des charges par l'ONF, les dysfonctionnements dans les commissions départementales, l'absence de commission consultative nationale, les tensions sur les plans de chasse délégués, le non-respect du schéma cynégétique départemental, les aménagements cynégétiques reportés, l'indexation obsolète des loyers et les cautions bancaires.



Les représentants de la FNC ont aussi formulé des propositions concernant le principe de priorité élargie et l'instauration d'un contrat cynégétique dans les règles d'adjudication afin d'éviter que l'argent soit toujours le seul critère de sélection des candidats locataires.

Avec pragmatisme, Pascal Viné a reconnu que la priorité pour les prochains mois devait être de « reconstruire une méthode et un dialogue entre l'ONF et les chasseurs ». Pour lui, cela passera à la fois par des commissions territoriales de concertation et par une commission consultative nationale.

Toutefois, le directeur de l'ONF a proposé lui-même d'aller plus vite dans les négociations afin d'intégrer un volet « chasse » dans la révision du contrat d'objectifs entre l'ONF et l'Etat pour la période 2012-2016, qui doit être prêt pour juillet 2011.

Pascal Viné et Bernard Baudin sont tombés d'accord pour qu'un travail en commun ONF-FNC s'engage rapidement sur le contrat d'objectifs et sur les autres demandes urgentes. Une nouvelle rencontre entre le directeur de l'ONF et le président de la FNC est programmée fin mars, à la veille de l'Assemblée générale de la FNC, afin de pouvoir informer ensuite tous les présidents de l'avancée des négociations sur ce chantier.